

**« Observer les inégalités territoriales »
Journée de formation de l'Observatoire des inégalités*
Mercredi 20 juin 2018 – Paris (7^e)**

- Lieu : Futuribles - 47 rue de Babylone - Paris 7^e (au fond de la cour, 2^e étage).

- Prix (hors frais d'hébergement et de déplacement) :

550 euros TTC (entreprises et institutions)

400 euros TTC (particuliers et associations).

Ces tarifs incluent le déjeuner.

- Clôture des inscriptions : mercredi 13 juin 2018

Pour les demandes de prises en charge au titre de la formation continue auprès de votre organisme financeur ou de votre employeur, un devis peut vous être adressé.

Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 %.

Bulletin d'inscription

A retourner à :

Observatoire des inégalités

Département formation

13 bis rue Alphonse Daudet

75014 Paris

Tel : 06 38 67 01 09

info-formation@inegalites.fr

► Je souhaite m'inscrire à la formation organisée par l'Observatoire des inégalités.

► M'engage à envoyer à l'issue de la journée le paiement correspondant à l'Observatoire des inégalités**

En cas de difficultés, contactez-nous à l'adresse info-formation@inegalites.fr ou au 06 38 67 01 09.

***Champs obligatoires**

Nom du stagiaire *

Prénom du stagiaire *

Fonction du stagiaire *

Nom de la personne en charge de l'inscription, si cette personne n'est pas le stagiaire

Organisme à facturer *

Adresse (pour l'envoi de la convention de formation, devis, facture...) *

Code postal *

Commune *

Téléphone *

Email du stagiaire *

Email de la personne en charge de l'inscription, si cette personne n'est pas le stagiaire

Cette formation est-elle prise en charge ? *

- Par un organisme collecteur de la formation professionnelle
- Par les pouvoirs publics
- Par une entreprise privée
- Par une association
- N'est pas prise en charge
- Ne sais pas

Si la prise en charge est assurée par un organisme collecteur, merci d'indiquer ses coordonnées

Si la prise en charge est faite par les pouvoirs publics l'est-elle par ?

- L'Etat
- Une collectivité territoriale
- L'Union Européenne
- Autre :

La prise en charge s'effectue-t-elle dans le cadre de ?

- Compte personnel de formation (CPF) ou DIF
- Plan de formation
- Contrat de professionnalisation

○ Autre :

Au reçu de votre inscription, l'Observatoire des inégalités vous adressera une confirmation écrite.

L'Observatoire des inégalités s'engage à vous informer de la non tenue de la formation au plus tard le 13 juin 2018 si le nombre de stagiaires n'était pas suffisant. En cas d'annulation du stagiaire formulée par écrit 10 jours avant la formation, 10 % du montant de l'inscription seront demandés. Au-delà, les frais seront dus en totalité.

Date :

Signature :

** enregistré sous le n° 24 37 02526 37 auprès du préfet de la région Centre*

****Détail des modalités de paiement :**

- Par chèque libellé à l'ordre de l'Observatoire des inégalités.
- Par virement bancaire auprès du Crédit coopératif, 4 rue des Tanneurs 37009 TOURS - Code banque : 42559, Code guichet :00026, N° compte : 21028247503, clé RIB : 78 - IBAN : FR 76 -4255-9000-2621-0282-4750-378. Code BIC : CCOPFRPPXXX.
- Sur envoi d'une facture